

Association SEL DU MANEGE
Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 23.03.2026 19h00

Personnes présentes :

Membres du Comité : M. Jean-Dominique Lormand, Président, Mme Maud Diallo, Trésorière, Mme Emmanuelle Pszola, Mme Delphine Meli, M. Robert Gurny,

Membres : Mme Sabine Schemel, Hansjörg Roth Contrôleurs des comptes, Mme Nathalia Greber, Mme Jeanne Magnenat, M Jean-Luc Magnenat, M Marc Schibli, Mme Liliane Schneider, Mme Florence Vandenbeush,

Excusé : Mme Lorène Batchinsky, Mme Madeleine Gurny, Mme Julia Lormand. M. Pablo Lormand, Mme Chloé de Malézieux, Mme Vanessa Martinez, Mme Sophie Maurice, Mme Christel Savary Secrétaire,

1. **Approbation du PV de l'Assemblée Générale ordinaire** du 30 mars 2025.
PV approuvé (11 voix en faveur, une abstention).
2. **Rapport d'activités du Président.**
Rapport annexé.
3. **Présentation du Rapport de la trésorière.**
Rapport annexé.
Le résultat de l'activité 2025-2026 dégage une perte de 113.25 CHF.
Présentation du rapport financier en grains.
Rapport annexé.
Rapport des vérificateurs des comptes.
Rapport annexé.
4. **Vote d'approbation des rapports**
Le rapport d'activité, les rapports financiers (CHF et grains) et le rapport des vérificateurs des comptes sont approuvés à l'unanimité.
5. **Vote de décharge du Comité pour sa gestion**
L'AG vote la décharge du Comité pour sa gestion 2025-2026
6. **Élection des membres du comité.**
L'AG remercie chaleureusement les Membres du Comité qui ne se représentent pas. _
Mme Cristel Savary, Mme Jeanne Magnenat, M. Robert Gurny, M. Jean-Dominique Lormand sont élus pour une année.
7. **Élection du président, du trésorier et de la secrétaire**
Sont élus à l'unanimité : président : Jean-Dominique Lormand, trésorier : M. Robert Gurny, secrétaire : Mme Cristel Savary.
8. **Élection des vérificateurs aux comptes**
Sont réélus pour un an à l'unanimité : Mme Sabine Schemel et M. Hansjörg Roth.

9. Administration Fiscale.

L'AG demande au comité de contacter un juriste afin de voir s'il est opportun de faire un recours auprès de l'administration fiscale afin de bénéficier d'une exonération fiscale et à quelles conditions.

10. Site internet du Sel du Manège.

L'AG approuve à l'unanimité la proposition du comité d'adopter un nouveau site internet correspondant mieux à nos besoins et de coût inférieur au site actuel.

11. PV de l'AG précédente.

L'AG considère qu'il faut inclure dans l'ODJ des AGs l'approbation du PV de l'AG précédente.

La séance est levée à 19h40

Pour le Comité

M. Jean-Dominique Lormand,

Président